

Rejet des offres par les infirmières

Johnson écarte l'idée d'un décret, moins celle d'une loi spéciale

par Suzanne DANSEREAU
QUEBEC (PC) — Le président du Conseil du Trésor Daniel Johnson rejette pour l'instant l'idée d'un décret pour régler le dossier des infirmières et s'en tient toujours à l'entente de principe qui a été conclue avec la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ).

C'est ce que M. Johnson a fait savoir hier à son entrée au Conseil des ministres.

Allant dans le sens des propos tenus avant-hier par le premier ministre Bourassa, M. Johnson a expliqué qu'il n'était pas question d'un retour à la table des négociations avec les infirmières.

Il a ajouté qu'il attendrait le résultat final des votes de ratification dans toutes les associations pour prendre une décision finale.

M. Johnson attendra également l'issue de la réunion du Conseil fédéral des infirmières, les 18 et 19 juillet prochains, avant d'agir.

«Cela nous mène où de négocier avec quelqu'un, si on revient ensuite nous dire qu'on s'est trompé?»

Certes, l'entente conclue en était une de principe, convient M. Johnson. «Mais il s'agit de principes chiffrés, extrêmement détaillés, de modalités d'application de \$630 millions sur les trois prochaines années, d'échelons salariales, etc... Ce ne sont plus des principes, ce sont des modalités.»

Un décret n'implique que le Conseil des ministres, tandis qu'une loi spéciale est votée à l'Assemblée nationale.

Rejet à 80 pour cent

Après des négociations serrées, le gouvernement Bourassa a conclu voilà 10 jours avec les infirmières une entente de principe valant \$630 millions et impliquant un déflonnement du métier.

Contre toute attente, 79,6 pour cent des militants consultés ont refusé de ratifier l'entente que leur recommandait pourtant l'exécutif de la FIQ. Plus de la moitié des associations ont été consultées, si bien qu'à toutes fins utiles l'entente est majoritairement rejetée.

M. Johnson espère que ce rejet sera corrigé. A l'issue de la réunion du Conseil fédéral, la fédération pourrait, par exemple, décider de tenir d'autres votes, suggérer-il hier en entrevue à la Presse Canadienne. «Il y a des hôpitaux qui disaient non la semaine dernière et qui disent oui cette semaine.»

M. Johnson ne veut pas bouger, car, estime-t-il, cela minerait la crédibilité du processus de négociation.



Le président du Conseil du Trésor Daniel Johnson

Prétextant que McKenna et Filmon n'auront pas encore de position arrêtée sur l'Accord du lac Meech

Mulroney annule la rencontre de septembre

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a annulé la rencontre des premiers ministres sur l'Accord du lac Meech qui devait se dérouler en septembre à Charlottetown.

Dans un communiqué émis hier, M. Mulroney a expliqué qu'il ne serait pas utile de se réunir à cette date puisque les deux premiers ministres qui n'ont toujours pas signé l'accord, Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick, et Gary Filmon, du Manitoba, ne seront pas en mesure de faire valoir leur position.

Les comités parlementaires qui ont étudié l'Accord du lac Meech dans ces deux provinces ont terminé leurs travaux, mais n'ont pas encore terminé leurs rapports.

A Québec, le premier ministre Robert Bourassa a refusé de commenter la décision de son homologue fédéral.

Voilà quelques semaines, lors du conseil général du Parti libéral du Québec, M. Bourassa avait laissé entendre qu'il demanderait le report de la conférence de Charlottetown si des élections générales au Québec étaient déclenchées au début de mois de septembre.

Le premier ministre Frank McKenna a affirmé qu'il ne discuterait pas de l'accord tant que le rapport du comité parlementaire néo-brunswickois ne sera pas déposé à la législature de la province, ce qui ne se produira pas avant la fin octobre ou le début de novembre.

Le premier ministre Filmon est dans une position similaire.



Par voie de communiqué, Brian Mulroney a annoncé l'annulation de la rencontre de septembre sur l'Accord du lac Meech.

Au cours d'une conférence des premiers ministres de l'Ouest du pays la semaine dernière, il a affirmé qu'il ne signera pas l'entente tant qu'elle ne sera pas modifiée.

M. Mulroney, qui a écrit aux premiers ministres provinciaux pour leur faire part de sa décision d'annuler la rencontre de Charlottetown, leur a proposé de discuter de l'Accord du lac Meech en privé lors de la Conférence annuelle des premiers ministres sur l'économie, qui se tiendra les 9 et 10 novembre à Ottawa.

Tout en disant regretter de perdre l'occasion de discuter de l'entente constitutionnelle en septembre, le premier ministre fédéral a dit s'attendre à ce que les discussions de novembre sur cette question soient fructueuses.

Convoquée en février

C'est en février dernier, à l'issue d'une rencontre avec les premiers ministres provinciaux, que M. Mulroney avait annoncé la tenue d'une rencontre sur l'Accord du lac Meech en septembre à Charlottetown et d'une conférence sur l'économie en novembre.

Depuis, le nouveau premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells a exprimé des inquiétudes quant à la clause de l'accord qui reconnaît le caractère distinct du Québec.

Il s'est dit prêt à retirer l'appui de sa province s'il ne parvenait pas à obtenir des garanties à ce sujet.

Le Canada n'attend pas de résultats concrets du Sommet de Paris sur la question chinoise

par Guy TAILLEFER
OTTAWA (PC) — Le Canada n'attend pas de résultats concrets du Sommet de l'Arche sur la question chinoise.

Un sommet qui sera du reste placé cette année sous le signe de la non-confrontation, ont prédit hier des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, au cours d'une séance d'information organisée en prévision de la réunion des sept chefs d'Etat et de gouvernement des pays occidentaux les plus industrialisés, qui s'ouvre mercredi prochain à Paris sur fond de célébrations du Bicentenaire de la Révolution française. Il avait eu lieu l'année dernière à Toronto.

A Ottawa, on estime que la situation en Chine sera, avec la question globale des relations Est-Ouest, le principal thème du 15ème Sommet des Sept.

Improbable

Mais tout au plus s'attend-on à l'issue de la réunion à une «déclaration générale de vision politique commune», a indiqué l'un des hauts fonctionnaires. Il est tout à fait improbable à son avis que les sept grands s'entendent, en représailles au massacre de la Place Tiananmen, sur «un programme détaillé de mesures spécifiques».

Le secrétaire d'Etat aux Affaires

extérieures Joe Clark, qui sera à Paris en compagnie du premier ministre Brian Mulroney et du ministre des Finances Michael Wilson, a apporté la semaine dernière des ajustements à sa politique face à la Chine et établi de nouveaux critères qui serviront de paramètres aux relations futures entre Ottawa et Pékin. Les autres participants au Sommet de l'Arche ont fait de même, si bien que la multiplicité des points de vue rend difficile l'adoption d'une action concertée, analysent les bureaucrates fédéraux.

Reste que le sommet, présidé par le président français François Mitterrand, constituera une première occasion pour ses participants de discuter collectivement de la question chinoise. Un sommet auquel participent cette année, outre MM. Mulroney et Mitterrand, Georges Bush (Etats-Unis), Helmut Kohl (RFA), So-suke Uno (Japon), Ciriaco de Mita (Italie), Margaret Thatcher (Grande-Bretagne) et le président de la Commission des communautés européennes, M. Jacques Delors.

La réunion de trois jours sera ponctuée de 13 déjeuners ou dîners officiels et d'une multitude de rencontres bilatérales et informelles. Quelque 5,000 journalistes couvrent l'événement. Trente mille personnes ont été mobilisées pour en assurer la sécurité.

Avant de s'y rendre, M. Mulroney aura fait escale la veille à Londres afin d'y rencontrer la première ministre britannique Margaret Thatcher et prononcer un discours devant le Canadian Club.

Au «beau fixe» entre la France et le Canada

PARIS (PC) — A la veille de l'arrivée du premier ministre Brian Mulroney, attendu mercredi prochain à Paris pour assister aux cérémonies du Bicentenaire et participer au sommet des Sept, l'ambassadeur du Canada en France, M. Claude Charland, estime que les relations entre les deux pays sont au «beau fixe» et que «jamais la conjoncture n'a été meilleure depuis 20 ans».

Pourtant, les affaires ne vont pas très fort. Le déficit enregistré par le commerce canadien avec la France, l'année dernière, atteignait déjà \$1,6 milliard sur un volume global de \$4 milliards et il devrait s'élever à \$2 milliards cette année.

L'ambassadeur Charland, qui s'était promis à son arrivée à Paris de relever le niveau des échanges qui stagnent toujours aux alentours de un pour cent du commerce extérieur des deux pays, ne cache pas que «les résultats restent très éloignés des espérances».

«Il y a une insuffisance quantitative et qualitative, surtout de la part du Canada, dans les échanges», affirme le chef de la mission canadienne qui affiche pourtant un bel optimisme.

«Le contentieux sur la pêche est levé, le problème des visas réglé, l'annulation du contrat des sous-marins n'a pas laissé d'amertume chez les Français, bref l'horizon

est dégagé pour que le Canada prenne un nouvel élan au moment où l'Europe va prendre un départ décisif et où la France apparaît plus que jamais comme l'élément moteur de la construction du grand marché européen de 1993», explique-il.

«Bref, tous les feux sont au vert. Mais il est urgent pour nous de foncer, car l'Europe, elle ne va pas nous attendre et parce que notre meilleure tête de pont pour embarquer reste la France.»

Selon l'ambassadeur Charland, la prochaine réunion de la commission mixte économique France-Canada qui se tiendra en octobre prochain à Paris pourrait donner ce coup de fouet attendu.

C'EST AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!

10000000

APPROX.

CETTE SEMAINE

S.E.L.E.C.T.



1\$

EDITORIAL

Un rattrapage graduel

La présidente de la Fédération des infirmières, Mme Diane Lavallée, a raison, le premier ministre Robert Bourassa n'est pas au-dessus des lois. Mais il n'existe pas de loi qui oblige un premier ministre à renégocier une entente acceptée par les négociateurs syndicaux à la table de discussion.

Mme Lavallée pousse un peu loin quand elle condamne M. Bourassa pour son prétendu refus de rouvrir les négociations. Le premier ministre doit au moins attendre que les syndicats locaux se soient prononcés sur les offres avant de décider ou non s'il autorisera les négociateurs à reprendre les discussions. D'autre part, Mme Lavallée rendrait service à bien des Québécois si elle nous citait les lois qui obligent le premier ministre à re-

considérer ses offres jusqu'à ce que les infirmières obtiennent complète satisfaction. M. Bourassa est lié par un mandat qui exige de lui une saine administration des deniers publics et donc une juste répartition des fonds.

Il a été bien établi que le gouvernement reconnaît la nécessité d'ajuster le salaire des infirmières. Mais cela doit s'effectuer dans un cadre global et ce n'est pas tous les jours qu'on puisse s'offrir un rattrapage d'un seul coup. L'entente survenue entre le gouvernement et les infirmières semble à la limite des moyens de l'Etat. La dépasser supposerait que d'autres travailleurs seront pénalisés ou que les contribuables verront augmenter leur fardeau fiscal.

Jean Vigneault

Une fort mystérieuse dictée

La commission scolaire de Sherbrooke ne révélera pas le contenu de la dictée qu'elle a imposée à des professeurs à statut précaire, dictée qu'un fort pourcentage d'entre eux ont échouée. Le prétexte officiel? Ne pas avertir d'autres concurrents qui subirait l'examen cet automne, du contenu de ladite dictée.

Comme si la commission scolaire était incapable de produire une autre dictée avec des difficultés semblables. Comme si une dictée imposée à des enseignants constituait un secret d'Etat. A moins que la commission scolaire ne veuille camoufler le fait que la dictée soit archi-simple et que ceux qui

l'auraient ratée ne posséderaient absolument pas les qualifications requises pour enseigner.

L'affaire ne constitue pas un drame national, ni même régional. Mais une institution publique comme la commission scolaire qui cache une information aussi anodine sous des prétextes officiels banals, peut fort bien succomber à la tentation de tenir sous le boisseau des faits autrement plus pertinents. Il semble pourtant que les parents, les enseignants et les directions d'écoles auraient bien le droit de savoir sur quoi on se base pour décider si un enseignant connaît ou non sa langue française.

J.V.

OPINION DES AUTRES

La Cour supérieure du Québec vient, en pratique, de placer le juge André Ruffo, de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, devant un choix.

Première option: elle peut rentrer dans le rang. Elle conserver alors son droit de citoyenne d'émettre des opinions mais doit obéir aux règles de la magistrature. Ce qui veut dire qu'elle s'abstient de faire des déclarations publiques sur le Tribunal de la jeunesse ou le réseau d'institutions qui en dépend. Mais cela ne l'empêche pas d'essayer de le réformer de l'intérieur.

Seconde option: elle démissionne du Tribunal de la jeunesse et continue sa croisade publique pour de meilleurs services à la jeunesse en difficulté. Elle accepte d'être permutée à un autre

banc de la Cour du Québec ou encore, elle démissionne de la magistrature et entreprend une arrière de conférencière à succès et d'auteur.

La Cour supérieure a en effet statué que les directives du juge en chef André Gobeil ne contreviennent pas aux droits de Mme Ruffo. Celle-ci demeure libre de les suivre ou non. Mais il est évident que le juge Gobeil, comme tout "patron", a le droit d'émettre des directives "d'ordre déontologique", qu'elle demeure libre de suivre ou non, s'exposant bien sûr, en cas de refus, à des sanctions non pas contre son "droit d'expression" mais d'ordre disciplinaire.

Mme Ruffo a été, fin mai, conférencière devant le congrès de la Fédération des commissions sco-

laires. Rien dans les directives du juge Gobeil lui interdit pareille tribune à l'avenir. Tout ce qu'on lui demande, c'est de ne pas profiter de ses interventions publiques pour critiquer la magistrature en général et le Tribunal de la jeunesse en particulier. Ni les services offerts aux jeunes en difficulté, puisqu'elle est appelée, par la suite, à entendre devant elle des intervenants venant de ce milieu. En un mot, on lui demande de ne pas se lancer en conflit d'intérêts.

Il ne fait aucun doute que le public est derrière le juge Ruffo. Il ne faudrait pas toutefois qu'en transformant son désir de réformes en vendetta, Mme Ruffo desserve sa propre cause.

Pierre Vennat
La Presse

L'affaire Ruffo



«Norbert se défile de temps à autre quand il entend dire que les politiciens ne sont pas assez payés.»

TRIBUNE LIBRE

Il faut de la foi pour bâtir le Canada

M. Jean Vigneault

Je constate avec tristesse que, pour la Tribune, le premier juillet n'est qu'un jour comme les autres.

Il est vrai, comme vous dites, que le Canada se verrait difficilement comme une patrie, selon le modèle d'un Gilles Rhéaume ou un Oliver North; mais sûrement il y a quand même sujet à nous réjouir. Nous, les Canadiens, sommes en train de bâtir un pays qui, par sa grandeur et sa considération pour la diversité des traditions de ses citoyens, présente un modèle de beaucoup plus digne d'émulation que celui-là.

Vous affirmez que les Canadiens ont peu de choses en commun. Voyagez, Monsieur, et vous trouverez que les Canadiens à l'étranger se reconnaissent sans difficulté et avec joie! Vous trouverez même que certains jeunes Américains affichent l'unifolie

canadien plutôt que leur sacrosaint drapeau, symbole par excellence d'une patrie à votre sens.

Vous voulez que vos coutumes, vos traditions et votre culture, «tout cela est d'abord et fondamentalement francophone et québécois». Il ne faut pas exagérer, Les traditions de gouvernement et de justice à Québec viennent de la Grande Bretagne, de cette même Couronne que vous voulez maintenant effacer. Elles ne doivent rien à la France, ni à la langue française. C'est d'ailleurs sous l'égide de ces traditions que vous avez pu lutter avec succès pour conserver votre langue. Notez que ni les gens de langue espagnole de Californie, sous le gouvernement des Etats-Unis, ni les gens de Bretagne et de Lanquedoc, sous le gouvernement de la France, n'ont eu cette possibilité. La culture est plus que «Gens de mon Pays». Je suis persuadé que les Québécois doivent à leur appartenance canadienne le res-

pect pour la diversité des traditions et la patience dans le façonnement des inévitables compromis qui ont été, jusqu'à tout récemment, caractéristique, en général, des actions du gouvernement du Québec.

Enfin, c'est également avec tristesse que je dois admettre la vérité de votre dernier alinéa. A mon avis, le projet du Canada reste valable; mais ce n'est pas les Mulroney et Bourassa, toujours à l'écoute des derniers chiffres des «pollsters» qui nous rallieront devant le défi. Il faut de la foi; et je vous rappelle que, des trois grands premiers ministres du Canada qui possédaient cette foi, deux, Laurier et Trudeau, étaient Québécois. Alors, ce n'est pas tous les Québécois qui font partie du Canada «par froide raison».

Veillez agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

C.I.H. Nicholl
Lennoxville

Un tapage nocturne infernal dans l'Est

Je parle ici au nom de la «minorité parlante» parce que je crois encore au pouvoir des mots. Si Moncton au Nouveau-Brunswick s'est rendue célèbre en partie à cause de sa colline magnétique, Sherbrooke est en train de devenir tristement célèbre par sa «colline infernale». Je m'explique.

Savez-vous que si vous habitez la 18^e Avenue, la rue Lacombe et les alentours, il vous sera impossible de trouver le sommeil les jeudis, vendredis, samedis et dimanche soir avant 2 ou 3 heures du matin? Et cela, parce que le bruit y est intolérable. Je le sais parce qu'en visite chez ma mère, je me suis fait gâcher trois bonnes nuits de sommeil. Au menu, bruits de crissements de pneus, bruits d'accélération, bruits de freins, le tout accompagné de cris, de rires et de musique. Comment une dizaine d'automobilistes qui s'amuse la nuit en ville peuvent-ils empêcher tout un quartier de dormir et aller s'en vanter en plus un peu partout? Je ne parle pas ici du tapage nocturne du centre-ville via son bar «à la belle étoile» qui dérange aussi beaucoup de citoyens mais qui rapporte de gros sous. Je parle d'un site panoramique retiré qui devient un enfer pour les gens du quartier. Si vous croyez que j'exagère, parlez-en au citoyen de la 18^e Avenue, de la rue Lacombe et des alentours: ils en ont ras-le-bol. Si un simple citoyen, quelque part en ville, osait faire le dixième d'un tel tapage, une nuit, les policiers interviendraient sur le champ.

Je termine avec une question: pourquoi la ville garde-t-elle ce

site ouvert à la circulation la nuit? Le bien-être de tous les citoyens d'une ville ne devrait-il pas être une priorité? J'ai habité pendant plusieurs années dans

cette belle ville qu'est Sherbrooke mais aujourd'hui, c'est un endroit où je n'habiterais plus.

Louise Breault-Lafontaine
Ex-Sherbrookoise

Intervenez pour les Chinois

M. Brian Mulroney
Premier ministre

Voici maintenant plus de dix ans qu'un secteur permanent de Caritas-Sherbrooke, Action Fraternité Internationale (AFI), se consacre à l'accueil et à l'intégration de réfugiés de divers pays.

Devant l'ampleur de la violente répression exercée par le gouvernement chinois envers des étudiants ayant pris part à de récentes manifestations, les directeurs de notre organisme ne peuvent qu'exprimer leur vive réprobation et demander au gouvernement canadien de tout mettre en oeuvre pour que ces massacres prennent fin.

Au peuple chinois et aux familles durement éprouvées, en union avec nos concitoyens d'origine chinoise de Sherbrooke, nous voulons manifester notre sympathie et dire notre amitié. Par ailleurs, disposant des ressources nécessaires, nous serions prêts à accorder assistance sous l'une ou l'autre forme à des jeunes Chinois en quête d'asile.

Soyez assuré, Monsieur le Premier ministre, de notre considération et de notre constant désir de servir les victimes de l'oppression et de l'injustice.

Nicole Morin, présidente
Le comité directeur
d'Action Fraternité
Internationale.

Le besoin de vedettes

La star qu'elle soit du milieu artistique, politique ou sportif suscite un intérêt certain.

Ses émules lui vouent un culte dont peu de gens jouissent. Par son statut elle sort de l'anonymat. Son pouvoir est manifeste et influence les foules qui lui prêtent attention. Le public aime la voir. Sa carrière est suivie par ceux qui se rassassent de ses histoires et aventures. Les médias nous la font connaître par l'actualité.

De toute évidence, ce n'est pas facile d'être vedette. Ceux qui connaissent la gloire et la renommée en savent quelque chose. Ils doivent plaire à leurs admirateurs. Leurs succès en dépendent. Nous sommes voyeurs et une prestation et la vue d'une vedette nous incitent à la regarder. C'est un sentiment propre au commun des mortels!...

Yves Préfontaine
Sherbrooke

SONDAGE GALLUP

Avec quel Canadien éminent aimeriez-vous prendre le dîner et engager une conversation?

Les enquêteurs de Gallup ont posé la question à un échantillon de Canadiens et ont découvert que le public estime que ce sont les gens oeuvrant dans le domaine politique qui sont les plus intéressants.

Soixante p.cent des Canadiens mentionnent que c'est dans la sphère politique qu'ils dénicherait leur partenaire préféré pour un dîner. En 1987, seulement 47 p.cent des Canadiens exprimaient la même préférence.

Le premier ministre Mulroney obtient le plus grand nom-

bre de mentions avec 18 p.cent alors qu'il en recevait 12 p.cent en 1987. L'ex-premier ministre Trudeau obtient une cote de 8 p.cent contre 11 p.cent en 1987. Jean Chrétien obtient 6 p.cent, le ministre des Finances Michael Wilson, la Gouverneur générale Jeanne Sauvé et le chef du NPD Ed Broadbent, 3 p.cent chacun.

John Turner, le premier ministre de l'Ontario David Peterson et l'auteur et commentateur Pierre Berton obtiennent 2 p.cent. Un p.cent des Canadiens choisiraient Mila Mulroney.

Parmi d'autres Canadiens nommés on retrouve, Grant Devine, premier ministre de la Saskatchewan, Frank McKenna, premier ministre du Nouveau

Brunswick, l'ex-ministre Pat Carney, les romanciers et auteurs Margaret Atwood et Farley Mowat, l'astrologue Marc Garneau, le cardinal Léger, Glen Sather des Oilers d'Edmonton et Margaret Trudeau.

Certains répondants ont dû trouver les Canadiens actuels ennuyants alors qu'ils nommaient John Diefenbaker, Louis Riel ou le nationaliste québécois Henri Bourassa.

La question a été posée à 1024 personnes entre le 17 et le 20 mai et se lisait ainsi:

« Si l'on vous donnait la chance de prendre un repas en tête à tête avec un éminent personnage canadien, quelle est la personne que vous choisiriez? »

« Devine qui vient dîner? »

POINT DE VUE

M. Laurier Custeau
Président
Comité de Toponymie
Ville de Sherbrooke

Divers éléments concourent à marquer la différenciation entre les régions et, en conséquence, les villes qui en font partie. La toponymie en est un.

Il nous semble donc que c'est la responsabilité d'un comité de toponymie de voir à ce que soient conservés, en dépit de modes passagers, les noms de lieu qui sont les témoins de l'évolution sociologique, politique, géographique, linguistique, folklorique de la région ou de la ville qu'ils représentent.

C'est avec ce principe en tête et au risque de passer pour archaïque auprès d'une population qui serait moins sensible à la charge culturelle et historique importante de chacun des toponymes existants que la Société d'histoire de Sherbrooke s'est toujours montrée opposée au changement d'un to-

ponyme. Tel est aujourd'hui le cas pour le Pont Aylmer.

On se souviendra que le nom de ce pont date de 1837, de l'époque où s'établissait à Sherbrooke la British American Land Company, qui est à l'origine du développement de la ville. Le nom est donc lié aux origines de Sherbrooke et rappelle cette période où la population de la ville était exclusivement britannique ou américaine, donc anglophone. Autrement dit, il montre, avec d'autres toponymes, que l'histoire de Sherbrooke est différente de celle des autres villes importantes du Québec et qu'il en reste des traces sous bien des aspects. L'histoire explique donc sa raison d'être et justifie du coup sa raison de survivre. C'est pour ce motif que la Société d'histoire de Sherbrooke souhaite que la Ville conserve son nom au vieux Pont Aylmer, comme elle l'a fait, d'ailleurs, au moment des trois reconstructions antérieures de 1864, 1898 et 1929.

Par contre, la Société d'histoire de Sherbrooke

Faut-il rebaptiser le Pont Aylmer?

est consciente, monsieur le président, que votre comité travaille en 1989 et qu'il subit des pressions d'une population dont la mentalité est celle de son temps, une mentalité de rejet, une mentalité «iconoclaste». Nationaliste, cette mentalité rejette carrément les toponymes anglophones; démocratique, elle renie le culte de la personnalité. Nous pensons, par exemple, qu'elle ne voudrait pas plus d'un Pont Jeanne-Sauvé que du Pont Aylmer. Heureusement, d'ailleurs, car un autre principe de la science toponymique entrerait alors en jeu: ne pas attribuer le nom de personnes vivantes à une entité à nommer.

Il nous semble bien clair, à la Société d'histoire, que le rôle du comité de toponymie est de préserver la stabilité de la toponymie de Sherbrooke tout en l'enrichissant de nouveaux noms au rythme du développement géographique de la ville.

Mais si vous deviez céder aux pressions et recommander à la Ville de changer le nom du Pont Aylmer, pourquoi n'en profiteriez-vous pas pour dé-

laisser les noms commémoratifs au profit des noms descriptifs, qui font facilement l'unanimité.

Dans cet esprit, vous pourriez penser à Pont neuf, puisque le vieux Pont Aylmer méritera ce qualificatif dans quelques mois; Pont de l'Est, puisqu'il a été le premier à ouvrir la ville au développement de l'Est, à Pont des Grandes Cruces, qui rappellerait les nombreuses inondations dont le site a été victime et qui ont marqué l'histoire de Sherbrooke.

Veillez agréer, monsieur le président, avec ces quelques considérations et suggestions, les vœux de succès de la Société d'histoire de Sherbrooke.

Andrée Désilets, présidente
de la Société d'histoire
de Sherbrooke

c.c. M. Jean Vigneault, rédacteur en chef
La Tribune
M. Paul Camirand, représentant de la Société
d'histoire de Sherbrooke au Comité de toponymie

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>		<p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Editeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur-adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Directeur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste-adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>J. BERTIN ST-AMAND Adjoint au directeur</p> <p>JEAN-FRANÇOIS ROULEAU Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION</p> <p>JEAN-PIERRE ROBITAILLE Chef de la production</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GÉRARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>BENOÎT CÔTÉ Chef pressier</p>	<p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p> <p>BÂTISSE</p> <p>ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>PIERRE-ALAIN DION JACQUES FAUCHER MICHEL FOURNIER MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU</p> <p>CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	--	---	--	---	--	--	---

Plusieurs milliers de Soviétiques devant le catafalque de Gromyko

par Pierre GLACHANT

MOSCOU (AFP) — Plusieurs milliers de Soviétiques, venus pour certains de leur propre volonté mais aussi et souvent à la demande de leurs entreprises, ont défilé, hier matin, devant le catafalque rouge sombre sur lequel repose le corps d'Andrei Gromyko qui dirigea 28 ans la diplomatie de l'URSS.

La cérémonie funèbre s'est déroulée dans la Maison de l'armée soviétique et non pas dans la Salle des colonnes, près du Kremlin, où sont exposés habituellement les corps des principales personnalités politiques de l'URSS.

Andrei Gromyko relégué au poste honorifique de chef de l'État soviétique de 1985 à 1988, est mort dimanche, à 79 ans, des suites d'une crise d'origine vasculaire. Ce fidèle serviteur du Kremlin avait été contraint d'abandonner ses dernières fonctions au sein du Parti communiste, en quittant le Comité central en avril.

Une garde d'honneur s'est relayée régulièrement autour du catafalque. Le défunt dont on a pu voir le visage et le haut du corps, était vêtu d'un costume sombre. Des couronnes de fleurs, dont l'une du Présidium du Soviet suprême, entouraient le cercueil. Des drapeaux soviétiques crépés de noir se dressaient derrière le mort. Une musique funèbre couvrait les murmures dans la salle.

La famille du défunt était assise à droite du catafalque. On a pu reconnaître notamment sa veuve Lidia, son fils Anatoli qui dirige l'Institut de l'Afrique à l'Académie des sciences, ainsi que sa fille Emilia.

Des délégations de diplomates sont venues régulièrement se recueillir quelques instants devant le catafalque. L'ambassadeur des États-Unis, Jack Matlock, est resté un peu plus longtemps devant le cercueil avant d'aller saluer la famille Gromyko.

Gorbatchev à Paris

Le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, ne devait pas as-

L'URSS paiera les dommages causés par le Mig-23 fou

PARIS (AFP-AP) — Le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a «regretté» hier soir l'incident du chasseur Mig-23 soviétique abandonné par son pilote et qui s'est écrasé mardi en Belgique, faisant un mort, après avoir survolé la RFA et les Pays-Bas.

«Je regrette cet incident. Les Belges le savent, connaissent les causes de l'accident, et nous leur avons transmis nos condoléances», a déclaré M. Gorbatchev interrogé sur la chaîne de télévision publique française Antenne-2.

«Évidemment, ce genre d'incident peut arriver mais il vaut mieux les éviter tout à fait», a ajouté M. Gorbatchev en guise de conclusion, et sans donner davantage d'explications.

Entretemps, l'URSS a promis de payer tous les dommages matériels «et même moraux» à la Belgique, a annoncé Mark Eyskens, ministre belge des Affaires étrangères.

Le ministre belge a donné cette information peu après son entrevue avec l'ambassadeur soviétique à Bruxelles, Felix Bogdanov.

La Belgique a en outre élevé une protestation à la suite de la violation de son espace aérien et a demandé des explications à l'ambassadeur soviétique sur «l'extrême lenteur dans l'information» de la part des autorités soviétiques et du Pacte de Varsovie.

Explications exigées

Par ailleurs, l'agence Tass a annoncé que des députés du Soviet suprême ont exigé hier soir, en fin de séance, des informations du ministère de la Défense après l'accident.

C'est la première fois que le Soviet suprême, le nouveau parlement qui examine actuellement les candidatures aux postes de ministres, pose une question d'actualité au gouvernement.

Les parlementaires ont attiré l'attention du ministère de la Défense sur le fait que «de telles situations sont lourdes de conséquences imprévisibles», a précisé l'agence officielle soviétique.

Selon des élus interrogés par l'AFP, le lieutenant-colonel Viktor Podzerioutk, un député de Russie, a ouvert le débat en demandant des précisions sur les circonstances qui avaient conduit le pilote à s'éjecter de son appareil, juste après le décollage. Le premier-adjoint au chef d'état major, le général Bonislav Omelitchev, a donné les explications techniques demandées.

Mais interrogé sur l'heure à laquelle le commandement militaire a été averti de l'incident, le général Omelitchev répondit que «le fait lui-même (l'éjection du pilote) a été communiqué une minute et demi après mais l'emplacement de l'avion n'a été défini qu'après réception des communiqués des agences de presse occidentales».

D'autres députés ont demandé sans succès des précisions sur l'altitude à laquelle l'avion volait au-dessus des territoires polonais et est-allemands.

La commission d'enquête créée pour étudier les causes de l'accident présentera son rapport aux députés, a conclu TASS.

L'accident du Mig soviétique a provoqué aussi les protestations de la Belgique, de la RFA et des Pays-bas, et les critiques de l'OTAN, tandis que le ministre soviétique de la Défense était visiblement gêné par cet accident.

sister aux obsèques en raison de sa visite officielle en France. De source informée, on a indiqué que les membres du Bureau politique devaient se recueillir devant la dépouille mortuaire, en début d'après-midi.

Devant le bâtiment, un portrait de l'ancien chef de l'État soviétique a été dressé et les Soviétiques attendaient patiemment de passer devant le catafalque, sans émotion apparente. Dans la file

d'attente longue de plus d'un kilomètre où régnait le plus grand ordre, on a remarqué de nombreux militaires, regroupés en rangs serrés.

Les personnes interrogées ont rendu souvent le même type d'hommage, quelque peu emprunté, au défunt: «C'était un grand homme», «un grand diplomate», «il a fait beaucoup dans sa vie pour notre pays». Une retraitée déclarant avoir travaillé au ministère des Affaires étrangères se souvient d'un homme «très exigeant» mais «bienveillant». Elle ajoute que nombreux sont les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères qui sont venus saluer, «par autobus entiers», leur ancien responsable.



Des soldats de l'armée soviétique ont présenté les honneurs au passage de la tombe d'Andrei Gromyko, hier, à Moscou.

CET ÉTÉ, PRENEZ DES COULEURS!



FAITES DÉVELOPPER VOS FILMS ET OBTENEZ 2 FILMS KODAK POUR LE PRIX D'UN!

Offre valable sur les films 35 mm, 110 et 126, de type C41. Ne s'applique pas aux films développement compris.



DIRAMIC 35 mm
DE 19,99\$
À 69,99\$



ÉCONOMISEZ DE 20\$ À 30\$



22,99\$
RABAIS DE 5\$

2 FILMS KODACOLOR GOLD, DÉVELOPPEMENT COMPRIS, 24 POSES, 35 mm OU 110



En vigueur dans tous les magasins du Québec. (Offre valable jusqu'au 31 juillet 1989)

Même pour un court séjour aux États-Unis

Ne partez surtout pas sans assurance-voyage

par Gilles FISETE
SHERBROOKE — Ne partez surtout pas sans elle!

C'est le conseil unanime que dispensent ceux parmi les plus avertis à qui on fait part de ses intentions de quitter le Québec durant les vacances estivales.

Pour eux, ce serait inutile témérité ou folle insouciance que de franchir la frontière sans avoir en poche une assurance-voyage. Ne serait-ce que pour aller mettre l'orteil à l'eau, à Old Orchard Beach.

Point n'est besoin de prendre l'avion ou de traverser l'océan

pour voir s'amenuiser la protection offerte par l'Assurance-maladie du Québec et ressentir le besoin de s'abriter sous le parapluie d'une assurance-voyage. Il suffit de faire quelques dizaines de kilomètres vers le sud.

Il existe d'ailleurs un long répertoire de mésaventures vécues par des Québécois à l'étranger pour convaincre les plus sceptiques.

Quand on pense que les frais moyens de séjour quotidien dans un hôpital américain sont de 1000 \$ US et que certains actes médicaux sont carrément farineux, on réalise rapidement

qu'un innocent séjour aux États-Unis, par exemple, peut se transformer en vrai drame.

Une anecdote rappelle que des citoyens qui ont «mangé» leur maison à la suite d'un malencontreux accident d'autos aux États-Unis. Ou le pire: ce triple pontage en Arizona qui a coûté 350 000 \$ US à une personne qui, heureusement pour elle, avait contracté une assurance avant son départ.

Protection de base

A l'Assurance-maladie du Québec, on explique que, quelle que soit la destination, la couverture

reste la même pour les détenteurs d'une carte-soleil.

Pour une hospitalisation, à la suite d'un accident ou d'une maladie, à l'étranger, un Québécois se fera rembourser le premier 700 \$ et 50 pour cent de l'excédent.

C'est justement cet excédent qui risque de s'alourdir rapidement et causer la ruine d'un portefeuille même bien garni.

Quant aux tarifs médicaux, les frais de remboursement sont égaux à ceux en vigueur au Québec. La différence est donc assumée par le voyageur... imprudent.

Pour profiter d'une assurance-

voyage, il ne faut pas multiplier les démarches. Souvent, il suffit de bien examiner l'assurance-groupe déjà en vigueur au travail pour se rendre compte qu'on profite en tout temps de cette protection.

Sinon, il suffit d'un simple coup de fil à son agent d'assurances, à son courtier ou à une compagnie d'assurances offrant un tel service — et elles sont légion à le faire.

Sur le champ

La protection peut même être obtenue pratiquement sur le champ. Les retardataires de dernière heure peuvent donc profiter de ce service avant de mettre la clef sur leur train-train quotidien.

Enfin, il n'est pas question de gruger son budget-vacances avant même de partir. Une assurance-voyage coûte relativement peu cher.

Selon une courte enquête, il ressort que les tarifs en vigueur ne dépassent pas 1,50 \$ par personne, par jour de protection. Pour une famille, le tarif est d'environ 3 \$ par jour, peu importe le nom-

bre d'enfants en bas de 21 ans. Et pour cette somme, le voyageur profite d'une assurance de frais d'hospitalisation, de frais médicaux et paramédicaux de 1 million \$.

Selon les compagnies, peuvent s'y greffer divers services d'assistance ou d'assurances supplémentaires disponibles gratuitement ou avec le paiement d'un léger supplément.

Dans le cas de plusieurs séjours

Une compagnie a même pensé offrir un «package deal» qui couvre tous les déplacements à l'étranger effectués entre le 16 juin et le 11 septembre. L'idéal pour ceux qui comptent multiplier les voyages aux États-Unis durant cette période. Ou qui envisagent un long séjour. Pour une protection d'un million de dollars durant toute cette période, l'assuré devra déboursier 25 \$ s'il est seul ou 35 \$ pour lui et sa famille.

Pour le vice-président de cette compagnie, «peu importe que ce soit avec nous ou avec un compétiteur, l'important est de s'assurer avant de partir en voyages...»



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

«Ce qui me plaît dans ce projet, c'est la diversité des activités», de confier Christine Houde, 16 ans, présidente du comité exécutif. «Je pourrai tondre une pelouse une journée et animer un anniversaire le lendemain.»

Neuf jeunes Sherbrookoïses géreront une coopérative de services divers pour gagner de l'argent cet été

SHERBROOKE (AL) — En plus de créer leur propre emploi d'été, neuf jeunes Sherbrookoïses âgées de 13 à 16 ans apprendront de façon extrêmement pratique au cours de l'été comment tirer les ficelles financières d'une entreprise.

S'inspirant d'un modèle ontarien, ces filles et garçons ont fondé la coopérative «Jeunes-tries» pour offrir à la population de Sherbrooke des services divers. Solidement appuyés par deux parrains, ils recherchent des contrats d'entretien domestique, de garde d'enfants, d'animation de fêtes ou même de vente porte-à-porte.

Tout au long de la saison estivale, ces adolescents seront confrontés à la gestion de leur coopérative. Cette gérance représente une tenue de livre serrée, des études de marché, des plans de marketing et un changement de direction si l'entreprise piétine. Et tout cela en démocratie.

En plus de permettre de générer leur propre revenu estival, cette coopérative donne l'occasion aux jeunes de prendre conscience de leurs capacités et de leurs responsabilités collectives.

«Les coopératives jeunesse de services visent à faire profiter les jeunes d'une organisation démocratique à travers une expérience d'affaires», d'expliquer Jasmine Godbout, de la coopérative Orion. «Au cours de l'été, les coopérateurs accroissent leur autonomie et leur organisation personnelle.»

Expérience-pilote

Ce projet est coordonné par le comité provincial des coopératives de travail du Québec. Après une expérience-pilote

concluante l'été dernier à Hull, le modèle est répété cette année à Sherbrooke, Victoriaville et Buckingham.

Les adolescents ont été recrutés à la fin de l'année scolaire dans les polyvalentes de Sherbrooke. Dirigés au départ par deux animateurs, ils ont pris possession de la gestion et de l'orientation de leur future entreprise.

Ils se sont d'abord donné des comités exécutif, de finances, de promotion et de personnel. Ils ont décidé ensuite du montant de leur salaire et du pourcentage pour le fond de roulement de la compagnie.

Leur société est parrainée par la caisse populaire St-Esprit et par le CLSC «SOC». De plus, le groupe Les Coopérateurs a fourni une subvention de démarrage de 1000 \$ pour couvrir les premières dépenses.

Les gens d'affaires en herbe doivent maintenant établir un plan publicitaire pour faire connaître leurs services et, surtout, accomplir leurs contrats.

Gazon et anniversaires

«Ce qui me plaît dans ce projet, c'est la diversité des activités», de confier Christine Houde, 16 ans, présidente du comité exécutif. «Je pourrai tondre une pelouse une journée et animer un anniversaire le lendemain.»

«Il faudrait se rendre compte de l'énergie que ces jeunes sont prêts à investir dans leur projet», d'affirmer pour sa part Michel Lacroix, directeur de la caisse populaire St-Esprit.

«Il faut considérer l'implication des citoyens dans cette coopérative comme un investissement à long terme en des personnes qui établiront la société de demain», de conclure Jasmine Godbout.

24 enfants victimes d'inceste ont réussi à obtenir une indemnisation en 1988

par Michel VENNE
QUÉBEC (PC) — En 1988, 24 enfants victimes d'inceste ont réussi à obtenir une indemnisation en vertu de la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Il s'agit là d'un phénomène nouveau. L'année précédente, seuls trois enfants avaient bénéficié du même traitement.

«Pour nous, 24 cas, c'est beaucoup», opine la directrice de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) au gouvernement du Québec, Mme Rolande Couture.

«Cela s'explique par le fait que les services sociaux et la protection de la jeunesse ont décidé de judiciariser la violence familiale», ajoute-t-elle.

Les prestations versées aux enfants ont servi principalement à couvrir les frais d'assistance médicale ou de thérapie dont ils ont eu besoin pour se remettre de l'expérience traumatisante que

leur avait fait subir un ou leurs deux parents.

La plupart de ces cas ont été communiqués à la direction de l'IVAC par les services de protection de la jeunesse, a précisé Mme Couture.

Violence conjugale et juvénile

L'organisme créé en 1972 reçoit depuis quelques années un nombre accru de demandes d'indemnisation liées à des actes de violence familiale, affirme Mme Couture, incapable toutefois de fournir des chiffres précis à cet égard.

Il n'existe pas de catégorie «violence familiale» dans les statistiques de l'organisme, mais la directrice songe à en créer une dès l'an prochain pour mieux mesurer l'ampleur du phénomène.

Il en sera de même pour la «violence juvénile» (la violence commise entre enfants ou adolescents), une catégorie de criminalité pour laquelle la direction de

l'IVAC ne recevait jamais de demandes il y a quelques années.

«La violence juvénile est un autre phénomène qui prend de l'ampleur», dit Mme Couture. On reçoit de plus en plus de demandes de jeunes victimes de vol ou d'agression, de jeunes qui se font voler leur baladeur et leur blouson de cuir dans l'autobus ou qui reçoivent des coups de poing parce qu'ils ont résisté à leur agresseur», dit-elle.

Selon le rapport annuel de la direction de l'IVAC déposé fin juin à l'Assemblée nationale, 1,172 demandes ont été acceptées par l'organisme qui a versé un montant total de \$15,2 millions d'indemnisation en 1988, 433 demandes ayant été refusées.

Par rapport à 1987, on observe que le nombre de demandes acceptées n'a progressé que de 92 en chiffres absolus, alors que le montant total d'indemnisation a diminué légèrement, passant de \$15,9 à \$15,2 millions.

En 1988, 14 pour cent des demandes d'indemnisation accep-

tées (164 en chiffres absolus) étaient liées à des agressions sexuelles (la même proportion que l'année précédente).

Les écoliers américains connaissent plutôt mal l'histoire et la géographie mondiales

NEW YORK (AP) — Madonna et Michael Jackson sont bien connus des écoliers américains. Mais Machiavel est pour eux un illustre inconnu, ont montré divers sondages. A l'origine du problème, le fait que seuls trois États — sur 50 — programment des cours sur l'histoire et la géographie mondiales dans les écoles.

«Ces enfants ne savaient pas où ils se situaient sur le plan géographique ou historique», note Francie Alexander, une spécialiste de l'enseignement au département californien de l'Éducation, à propos des résultats des sondages.

Seuls la Californie, l'Arkansas et le New Jersey font figurer au programme des écoles secondaires des cours approfondis sur l'histoire et la géographie mon-

diales. Certains districts, qui ont une grande autonomie aux États-Unis, ont également mis sur pied des cours pluri-culturels. Mais dans l'ensemble, l'histoire de l'Europe, par exemple, est inconnue.

«Environ la moitié des écoliers américains étudient l'histoire mondiale pendant un an seulement», explique Diane Ravich, une historienne de l'École normale de l'université Columbia, à New York. Mme Ravich a siégé pendant plus d'un an au sein d'une commission de 20 personnes pour mettre au point le programme scolaire de Californie. «En Californie, tous les écoliers étudient l'histoire mondiale pendant trois ans», dit-elle.

Mais le mouvement n'est pas

suivi ailleurs. «Il y a toujours certaines régions aux États-Unis qui se replient sur elles-mêmes. Chaque fois que nous avons surmonté une guerre, nous nous sommes en quelque sorte repliés sur nous-mêmes», note pour sa part Bert Cieslek, un autre spécialiste de l'enseignement.

A partir de 1991, les écoliers californiens étudieront l'épopée hindoue «Ramayana» tout comme «La République» de Platon et les cours d'histoire américaine seront plus complets. Les autorités californiennes ont également l'intention de programmer l'histoire mondiale pour les 11-12 ans et d'incorporer l'histoire des minorités telles les Noirs et les femmes dans les cours sur les États-Unis.

TAPIS DE LUXE EN VENTE



TAPIS DE LUXE

AUDITION DE

constellation

SPECIAL

25 attrayants coloris décoratifs, traitement, Scotchgard et Ultra Fresh.

Rég. 25.95 v.c.

21⁹⁵ v.c.

TAPIS FINI VELOURS

VALMONT

SPECIAL

Nylon sur endos de jute. Résistant à la souillure et aux taches.

Rég. 16.95

12⁹⁵ v.c.

TAPIS ELIE INC.

1023, Rte 220
St-Elie d'Orford, Qc
569-5995

Verticaux et horizontaux

Comparez et économisez chez Fabricville. Pendant cette promotion nous garantissons les meilleurs prix sur nos verticaux et horizontaux. Nous offrons aussi les stores Kildare, Faber, Vertical Plus, Vertibec.

Vous économiserez!

Nos prix réguliers sont toujours de 25% à 40% moins élevés que les prix des manufacturiers. Jusqu'au 15 juillet, nous ajoutons un rabais additionnel sur toutes les marques.

VERTICAUX 3 1/2" FABRICVILLE

* GARANTIE À VIE SUR LES RAILS * GARANTIE D'UN AN SUR LAMELLES

* CHOIX DE PLUS DE 100 COULEURS ET MODÈLES (Valeur incluse)

P.V.C. OU TISSU

36 x 48	39.99	ALUMINIUM OU VINYLE RAINURE	49.99
48 x 48	49.99		59.99
60 x 48	59.99		60.99
48 x 60	54.99		64.99
60 x 60	69.99		79.99
84 x 84	99.99		119.99
96 x 84	129.99		149.99
84 x 95	129.99		149.99
96 x 95	139.99		159.99
120 x 95	179.99		199.99

PORTE PATIO 75 x 84

TISSU 79.99 ALUMINIUM 99.99

(Ajoutez 2 semaines pour livraison)

FABRICVILLE

Meilleure qualité, meilleurs prix.

VÉNTIENS P.V.C. 1"

BLANC ET IVOIRE

20 x 45	5.99	24 x 64	9.99
22 x 45	6.99	27 x 64	12.99
24 x 45	7.99	30 x 64	14.99
27 x 45	8.99	32 x 64	15.99
30 x 45	9.99	36 x 64	16.99
32 x 45	9.99	38 x 64	18.99
36 x 45	11.99	60 x 64	27.99
38 x 45	12.99		
48 x 45	15.99		

PROMENADE DES GRANDES FOURCHES

821-2150

100, Des Grandes Fourches sud, Sherbrooke

120 magasins à travers le Canada

DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons



60e anniversaire de mariage

M. et Mme Roméo Dubois, de la paroisse St-Philippe, à Windsor, ont célébré récemment leur 60e anniversaire de mariage.



Club Optimiste de Rock Forest

Le Club Optimiste de Rock Forest a organisé récemment sa journée annuelle de sécurité à bicyclette. Une cinquantaine de prix ont été distribués parmi les quelque 200 participants venus mesurer

leur habileté sur vélo. M. Alain Lessard, du Club Optimiste, était responsable de la journée.

La Tribune salue

Carnet communautaire



Dominique Laroche, animatrice en loisirs à la Ville de Sherbrooke.

• Relaxation des enfants

Une conférence gratuite sur la santé et relaxation des enfants sera offerte demain, à 19h30, par le Centre alternatif en santé naturelle. A l'intention des parents et des éducateurs, les conférenciers veulent donner des outils pour combattre le stress des enfants et favoriser leur santé, leur sommeil et leur apprentissage scolaire. A la suite de la conférence, un atelier pratique aura lieu le samedi et le dimanche.

• Festival national Baha'i des arts

Le Festival national Baha'i des arts, parrainé par l'Assemblée spirituelle nationale des Baha'i du Canada, tient un kiosque d'information au Carrefour de l'Estrie, aujourd'hui, de 18 à 21h, demain de 18 à 20h, et samedi de 11 à 13h ainsi que de 14h à 16h.

Bizarreries

• Cochon de ville ou de campagne?

ATHENS, Alabama (AP) — Julia, une truie de 300 livres, aime bien qu'on la chatouille sous le ventre et elle raffole du Coke "diète", qu'elle boit à même la canette. Son propriétaire, le vétérinaire Bruce Young, la considère comme son animal de compagnie mais la ville d'Athens, en Alabama, soutient qu'elle n'est qu'un simple cochon, et qu'elle ne peut par conséquent vivre en ville.

Aussi le sort de Julia devra-t-il être décidé par les tribunaux. Il y a deux semaines, à la demande du directeur du contrôle des animaux d'Athens, qui avait reçu une plainte d'un voisin de M. Young, un juge de la Cour municipale a ordonné au vétérinaire de se conformer au règlement qui interdit l'élevage des cochons en ville, et de renvoyer Julia à la campagne.

M. Young qui a trouvé le petit cochon blessé, il y a un an, et l'a ramené à la maison, en a appelé à la Cour du comté de Limestone et a demandé qu'un jury soit autorisé à trancher la question, ce qu'il a obtenu. Aucune date n'a encore été fixée pour l'audition de sa cause.

"Je pense que je peux convaincre un jury raisonnable qu'elle est mon animal de compagnie, pas une bête de boucherie", a soutenu M. Young.

En attendant qu'on décide de son avenir, Julia tue le temps en fouillant le sol de la cour arrière de la maison de M. Young, à un coin de rue de l'hôtel de ville d'Athens.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Situation générale: la province demeurera sous l'influence d'une masse d'air chaud, humide et brumeux. Pendant le jour, l'instabilité de l'air produira des averses et orages isolés qui seront plus fréquents sur les régions du nord.

Par contre, les régions de l'est de la province connaîtront du temps plutôt nuageux avec averses ou orages dispersés, suite au passage d'un creux frontal, jeudi. Pour ces régions, les températures seront plus fraîches que dans le sud du Québec.

OTTAWA-HULL-CORNWALL, MONTRÉAL, ESTRIE-BEAUCE: Ensoleillé avec passages nuageux. Chaud et humide. Max.: 30 à 32. Min.: près de 19. Vents modérés par moments. Vendredi: des nuages avec possibilité d'averses ou d'orages en fin de journée.

TROIS-RIVIÈRES ET DRUMMONDVILLE, QUÉBEC: Ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Chaud et humide. Max.: 27 à 29. Min.: près de 17. Vents modérés par moments. Vendredi: des nuages avec possibilité d'averses ou d'orages.

PONTIAC-GATINEAU ET LIÈVRE, LAURENTIDES: Ensoleillé avec passages nuageux. Possibilité d'averses ou d'orages en après-midi. Max.: 27 à 29. Min.: près de 16. Risque de précipitations: 30 p.c. Vendredi: des nuages et possibilité d'averses ou d'orages.

LAC ST-JEAN, SAGUENAY: Nuageux avec éclaircies et averses ou orages dispersés. Max.: 24 à 26. Min.: près de 15. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 p.c. Vendredi: nuageux avec éclaircies et averses ou orages dispersés. Dégageant en fin de journée.

ABITIBI-TEMISCAMINGUE, RÉSERVOIRS CABONGA ET GOUIN: Des nuages et possibilité d'averses ou d'orages, surtout en soirée. Max.: 27 à 29. Min.: près de 14. Risque de précipitations: 30 p.c. Vendredi: nuageux avec possibilité d'averses ou orages en matinée. Dégageant par la suite.

Dans le monde

	Max	Min			
Amsterdam	27	13	Honolulu	32	24
Athènes	34	21	Islamabad	30	21
Bahrein	40	30	Jakarta	33	24
Bangkok	32	27	Jerusalem	27	16
Beyrouth	-	-	Johannesburg	19	-6
Belgrade	-	-	Kiev	-	-
Bermudes	29	24	Kuala Lumpur	33	23
Bruxelles	26	11	La Havane	29	25
Buenos Aires	10	2	Le Caire	38	22
Caracas	25	19	Lisbonne	24	18
Copenhague	25	12	Londres	27	14
Dublin	23	12	Madrid	36	20
Francfort	24	19	Manille	34	24
Geneve	23	15	Mexico	24	12
Helsinki	26	15	Montevideo	9	1
Hong Kong	33	28	Moscou	-	-
			Nassau	30	21
			New Delhi	38	26
			Nicosie	34	19
			Oslo	27	12
			Paris	23	16
			Pékin	-	-
			Rome	27	17
			San Juan	31	24
			Santiago	-	-
			Séoul	-	-
			Singapour	31	23
			Stockholm	30	25
			Taipei	34	30
			Tel Aviv	28	21
			Tokyo	25	18
			Varsovie	26	17
			Vienne	28	19

BIENVENUE AU BAR VON BRAU HAUS!



C'est le souhait qui fut le plus populaire lors de l'inauguration officielle du Bar Von Brau Haus, situé au 154, rue Wellington. Et c'est avec le sourire que plusieurs levaient leur verre. Voici dans l'ordre: Guylaine Mance, barmaid, Louis-Marie Pelletier, portier, Jocelyn Robert, barman, Marc Fabi, propriétaire et Kimberley Thibodeau, préposée à la réception. Était absent, Yves (Lo) Léger, propriétaire.

Félicitations à tous!

Ephémérides

C'est le jeudi 6 juillet 1989, 187e jour de l'année.

Fêtes souhaiter

Maria Goretti (jeune Italienne, martyre à 12 ans, morte en 1902), Noyale, Nolwenn.

Anniversaires historiques

1888 — Les Communes adoptent un projet de loi controversé renforçant le bilinguisme dans les services gouvernementaux.

1897 — Une explosion sur la plate-forme pétrolière Piper Alpha, en mer du Nord, fait 167 morts.

1987 — Une entente intervient entre Ottawa et Victoria pour établir un parc national dans la partie sud des îles de la Reine Charlotte.

1985 — Le colonel Lansana Conte, président guinéen, annonce l'échec d'un coup de force, qui a fait des morts et provoqué des affrontements tribaux à Conakry.

1982 — Les États-Unis acceptent le principe de fournir des troupes pour escorter les fedayin de l'OLP qui doivent quitter Beyrouth.

1979 — Le général Somoza lance mille hommes à l'assaut de Masaya au Nicaragua, tenue par les rebelles sandinistes.

1975 — Un grêlon de 249 grammes tombe près de Wetaskiwin, en Alberta.

1972 — Les Sud-Vietnamiens s'emparent de la ville de Quang Tri qu'occupaient les communistes.

1971 — Mort, à 71 ans, du trompettiste, chanteur et chef d'orchestre noir américain Louis Armstrong.

1965 — Grève des détaillants d'essence du Québec.

1964 — Le protectorat du Nyasaland devient indépendant sous le nom de Malawi, dans le cadre du Commonwealth britannique.

1962 — Mort de l'écrivain américain William Faulkner, né en 1897.

1961 — Robert Thompson devient chef du parti Crédit social du Canada.

1952 — Décès de l'honorable Louis-Alexandre Taschereau, ancien premier ministre du Québec, à l'âge de 85 ans.

1945 — Le Nicaragua devient le premier pays à ratifier officiellement la Charte des Nations-Unies.

1944 — Cent-soixante-huit personnes perdent la vie à Hartford, au Connecticut, dans l'incendie d'une tente de cirque.

1928 — Premier film complètement parlant: "Les lumières de New York".

1923 — Création de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS).

1921 — Le jour le plus chaud au Québec: 40 degrés Celsius.

1920 — Création de la Commission d'énergie du Nouveau-Brunswick.

1919 — Première traversée de l'Atlantique par un dirigeable (britannique).

1908 — Soulèvement de jeunes Turcs en Macédoine.

1906 — Le Parlement adopte la loi sur le Jour du Seigneur, qui interdit toute forme de travail, de sport ou d'activité de plaisance le dimanche.

1893 — Mort de l'écrivain français Guy de Maupassant, né en 1850.

1885 — Pasteur procède à ses premières expériences sur la rage.

1850 — Un incendie détruit plus de mille édifices à Montréal.

1827 — Signature du Traité de Londres, en vertu duquel la Russie, la France et la Grande-Bretagne reconnaissent l'autonomie de la Grèce et décident d'imposer une trêve au sultan turc.

1809 — Le pape Pie VII qui a excommunié Napoléon, est fait prisonnier par les Français.

Napoléon bat les Autrichiens à Wagram.

1782 — Bataille entre les flottes française et anglaise au large de Madras, Inde.

1747 — Les Franco-Espagnols brisent un blocus combiné de la flotte anglaise et des troupes autrichiennes à Gènes.

1699 — Le capitaine William Kidd, accusé de piraterie, est arrêté à Boston: il sera pendu ultérieurement en Angleterre.

1573 — La Paix de Boulogne met fin à la quatrième guerre de religion en France.

1560 — L'Angleterre et l'Écosse signent le traité d'Édimbourg dans le cadre duquel les forces françaises sont évacuées, un conseil de régent protestants est formé, la souveraineté d'Elisabeth Ière sur l'Angleterre est reconnue et les prétentions de Marie Stuart au trône d'Angleterre déclarées nulles.

1535 — Sir Thomas Moore, chancelier d'Angleterre, qui refusait de reconnaître l'autorité spirituelle d'Henri VIII, est décapité sur accusation de trahison.

1483 — Richard III est couronné roi d'Angleterre.

Ils sont nés un 6 juillet

- L'acteur et producteur américain Sylvester Stallone (1946)
- L'épouse de l'ex-président américain, Nancy Reagan (1921)
- Le sénateur canadien Allan MacEachen (1921)

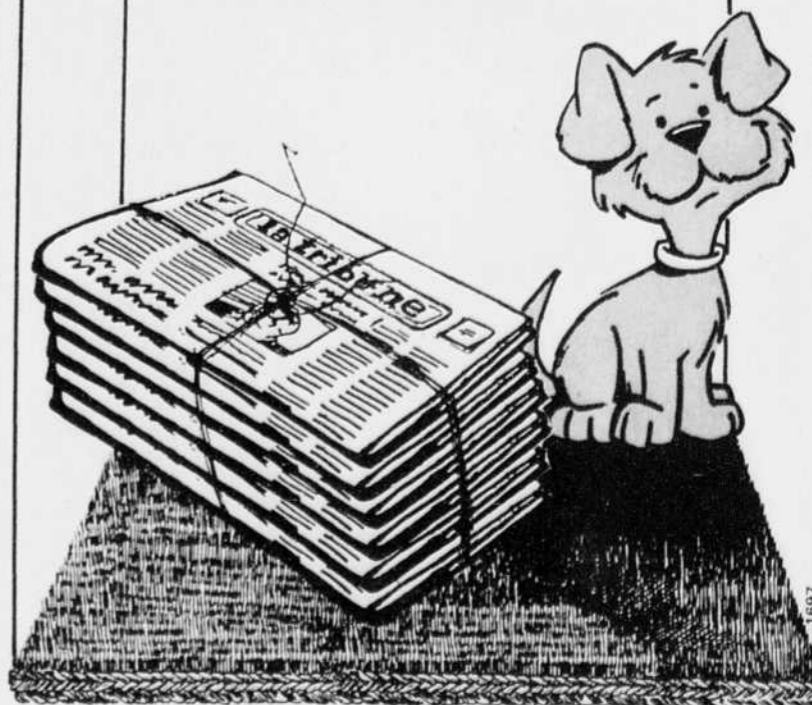
Comme un ami fidèle... votre journal

la tribune

vous attend au retour de vacances. En effet, nous vous offrons la possibilité de conserver vos journaux pendant votre absence et de vous les remettre au retour.

Parlez-en à votre camelot, qui gardera vos copies de journal pour vous, ou communiquez avec nous.

564-5466





GASTON CÔTÉ INC.

CROWN DIAMOND ... en toute confiance

où l'on trouve de tout pour la construction et la rénovation.

1000 GALT EST, SHERBROOKE, QUÉ.

564-8841



SPECIAUX «PAYEZ ET EMPORTEZ» EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 JUILLET 1989.

systeme minitalus



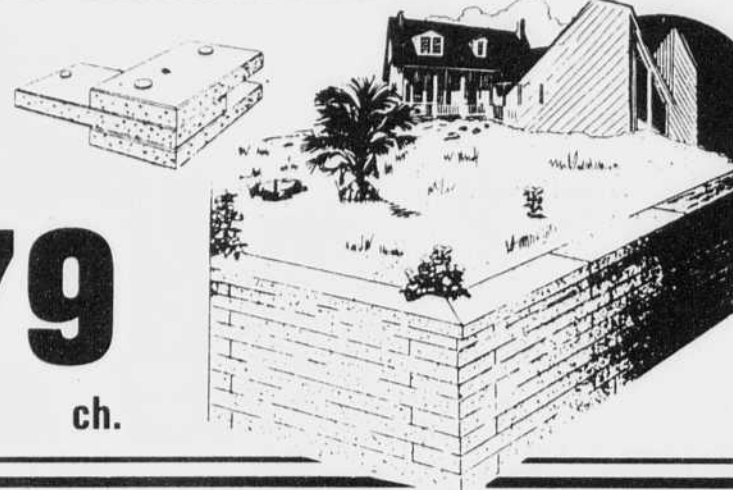
SYSTEME DE BLOCS MINITALUS

Economique et facile à poser. Chaque bloc mesure 32" de longueur, 8" de largeur et 3" d'épaisseur et s'enclenchent les uns dans les autres. Un bloc de couronnement est disponible pour la touche finale.

Notre prix Payez et emporter

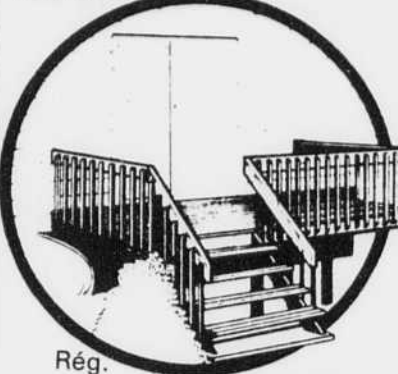
379

ch.



BARREAUX DE GALERIE EN BOIS TRAITÉ

2" x 2" x 42"
Extrémités coupées à 30°. Prêts à installer.



Rég. 1.29
SPÉCIAL 97¢

NOUVEAU

PORTES EN ACIER ISOLÉES, PRÉ-MONTÉES, 34", AVEC CADRE RECOUVERT DE VINYLE BLANC.

Carrousel

#B03 avec vitre coulissante **299⁹⁵**

#B06 **279⁹⁵**

BLOCS EN CIMENT GRIS PERMA-TALUS 8"

• emploi facile
• aucun mortier requis
• solide et durable

NOTRE PRIX PAYEZ ET EMPORTEZ **172** ch.

N.B. Prix légèrement plus élevé si livré.

Plastmo



Spécial

Blanche 10' **499**

Brune 10' **659**

Dallot blanc **969**

Dallot brun **1299**

ÉPARGNEZ PLUS DE 12% SUR LE PRIX RÉGULIER

Faites-le vous-même grâce à K-Snap

Les gouttières en vinyle sans entretien de Plastmo

- assemblage par pression facilitant l'installation
- joints verrouillables de conception enveloppante exclusive
- supports dissimulés
- joints collés en permanence à l'épreuve des fuites

Spécial

Blanche 10' **559**

Dallot 10' **969**

ENDUIT À PAVAGE ACRYLIQUE

protège et embellit les entrées en asphalte neuves ou vieilles. Il sèche en 2 heures et laisse une surface noire lisse et satinée.

Rég. 21.99

BULLDOG GRIP

SPÉCIAL **18⁹⁵**

10 litres

MAIN COURANTE EN BOIS TRAITÉ 2" x 4"

POTEAU CARRÉ EN BOIS TRAITÉ 4" x 4" x 48" ENCOCHE POUR RAMPE **779** ch.

8' **859** ch.

10' **1095** ch.

12' **1329** ch.

SECTION DE CLÔTURE EN BOIS TRAITÉ

GENRE PANIER

Rég. 33.82

SPÉCIAL **2949**

ch. 5' haut x 8' long, prête à installer.

DALLES POUR PATIO



EN BÉTON GRIS 18" x 18"

NOTRE PRIX «PAYEZ ET EMPORTEZ» **149** ch.

POUTRES DE pruche

traitées par immersion. Brunes, idéales pour aménagements paysagers.

4" x 6" (8'-12') **110** pi. lin.

6" x 6" (8'-12') **159** pi. lin.

SUPERSPIKE



4 ETAPES FACILES

- Localiser les emplacements
- Enfoncer les pieux
- Fixer les poteaux
- Serrer la tête des pieux et construire la clôture

Rég. 13.95

SPÉCIAL **1199** ch.

FENÊTRES DE SOUS-SOL EN PIN

avec boîtier 7/4, avec vitres coulissantes.

	Rég.	SPÉCIAL
B1206 47 1/4 x 23 3/4	97.00	79 ⁹⁵
B1406 55 1/8 x 23 3/4	105.50	89 ⁵⁰
B1606 63 x 23 3/4	114.00	95 ⁹⁵
B1806 70 7/8 x 23 3/4	124.00	103 ⁹⁵

SÉRIE 102 PORTES DE SERVICE

PORTES EN PIN 1 1/4" avec une couche de fond couleur coquille d'oeuf. Vitre sécuritaire trempée 1/2" coulissante avec nous-tiquare.

32" x 82" **129⁹⁵**

34" x 82" **139⁹⁵**

SÉRIE 110 PORTES DE SERVICE

PORTES EN PIN 1 1/4" avec une couche de fond couleur coquille d'oeuf. Vitre sécuritaire trempée 1/2" coulissante avec nous-tiquare.

32" x 82" **129⁹⁵**

34" x 82" **139⁹⁵**

POUR VOS RAMPES DE PATIOS

ANCRAGE 4" x 4" POUR BÉTON Rég. 9.95 SPÉCIAL **849**

ANCRAGE 4" x 4" POUR PATIO Rég. 9.95 SPÉCIAL **849**

CLÔTURE VINYLE Weldwood



Rehaussez l'apparence de votre propriété.

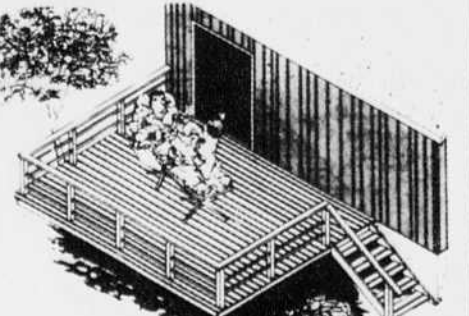
MODÈLE LE BARON (illustré) DISPONIBLE 36" - 48" - 60" de hauteur

10% DE RABAIS sur tous ces modèles



Le vinyle ne peut ni rouiller, ni pourrir, ni peler ou se délayer.

MODÈLE KENTUCKY (illustré) disponible. 36" - 48" de hauteur.



BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION POUR VOS PROJETS EXTERIEURS GARANTIE 40 ANS

1" x 6" (8'-10'-12')	.34	pi. lin.
2" x 4" (8'-10'-12'-14')	.39	pi. lin.
2" x 6" (8'-10'-12'-14'-16')	.63	pi. lin.
2" x 8" (8'-12'-16')	.89	pi. lin.
2" x 8" (10'-14')	.85	pi. lin.
2" x 10" (8'-10')	1.18	pi. lin.
2" x 10" (12'-14'-16')	1.79	pi. lin.
4" x 4" (10'-12'-14'-16')	.90	pi. lin.
4" x 4" (8')	.79	pi. lin.
8" x 6" (8'-14')	2.92	pi. lin.

BOIS À PLANCHER # 3 ET MEILLEUR .29 pi. lin.



TREILLIS EN BOIS TRAITÉ

PANNEAUX A USAGES MULTIPLES TELS QUE

- patio
- Paravent
- clôture
- Gazebo, etc.

7 / 16" x 2' x 8' **569** ch.

7 / 16" x 4' x 8' **895** ch.



LIMONS D'ESCALIER EN BOIS TRAITÉ (1 PIÈCE)

3 MARCHES Rég. 9.52 SPÉCIAL **759**

4 MARCHES Rég. 13.59 SPÉCIAL **1099**

5 MARCHES Rég. 15.95 SPÉCIAL **1259**

MARCHES D'ESCALIERS EN BOIS TRAITÉ A FACADE ARRONDIE SPÉCIAL

2" x 10" x 36" **4.99**

2" x 10" x 42" **5.69**

2" x 10" x 48" **6.99**

ÉPARGNEZ PLUS DE **10%**

ENDUIT À PAVAGE «PAQCO»

Scellant à base d'émulsion de goudron pour asphalte.

Notre prix **795**

17 litres

MORCEAUX D'ÉCORCE DE PIN

Recouvrez-en vos plates-bandes et conservez au sol son humidité.

Notre prix **799**

sac de 3' cu.

MARBRE BLANC

Grosseurs 3/4 à 1" indispensable à tout aménagement paysager.

Notre prix **299**

sac de 20 kg

NOTRE PRIORITÉ: VOTRE SATISFACTION

Herzog dément que Mulroney ait qualifié Yasser Arafat d'escroc

JÉRUSALEM (AP) — Le président israélien Chaim Herzog a démenti la nouvelle voulant que le premier ministre canadien Brian Mulroney ait traité Yasser Arafat d'«escroc» et de «terroriste», a-t-on indiqué hier au bureau du président.

Le Jerusalem Post affirmait que ces commentaires avaient été faits la semaine dernière à Ottawa, au cours d'une réunion entre MM. Mulroney et Herzog. Le rapport a aussi été démenti mardi par le secrétaire d'Etat canadien

aux Affaires extérieures, Joe Clark, qui a assisté à l'entretien. Selon le Jerusalem Post, les propos de M. Mulroney auraient été mentionnés dans une dépêche en provenance de l'ambassade d'Israël à Ottawa. Toujours d'après le Post, on aurait demandé aux journalistes israéliens qui accompagnaient le président Herzog au cours de sa visite de 10 jours au Canada de ne pas faire état de cette déclaration.

Un porte-parole du président a déclaré que la dépêche de l'ambassade israélienne était probablement «basée sur un malentendu».

La déclaration émise par le bureau du président Herzog stipule: «Après avoir vérifié les notes prises par ceux qui assistaient à la rencontre, il ressort que le premier ministre Mulroney a indiqué qu'il était au courant que certains Israéliens percevaient Arafat comme un terroriste, mais qu'il était quand même intéressé à savoir si Israël envisageait un dialogue avec eux» (les Palestiniens).

La veille, le président Herzog avait dit qu'il «ne se rappelait pas avoir entendu ce genre d'expression de la bouche du premier ministre du Canada».

AYEZ LA COULEUR EXACTE... PAR ORDINATEUR!

SUPER VENTE D'EXTÉRIEUR

SOURIEZ NOS PRIX SONT CHAUDS!

SICO
LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX

26⁹⁹\$
ou moins les 4 litres
SUPER LATEX FINI MAT BLANC (260-110)

Cette offre se termine le 31 août 1989.

24⁹⁹\$
SUPER EMAIL BRILLANT À L'ESTER D'EPOXYDE POUR PLANCHERS GRIS MOYEN (151-617)

28⁹⁹\$
SUPER LATEX FINI LUSTRE BLANC (266-110)

27⁹⁹\$
SUPER ALKYDE FINI LUSTRE BLANC (140-110)

D É C O R A T I O N

King

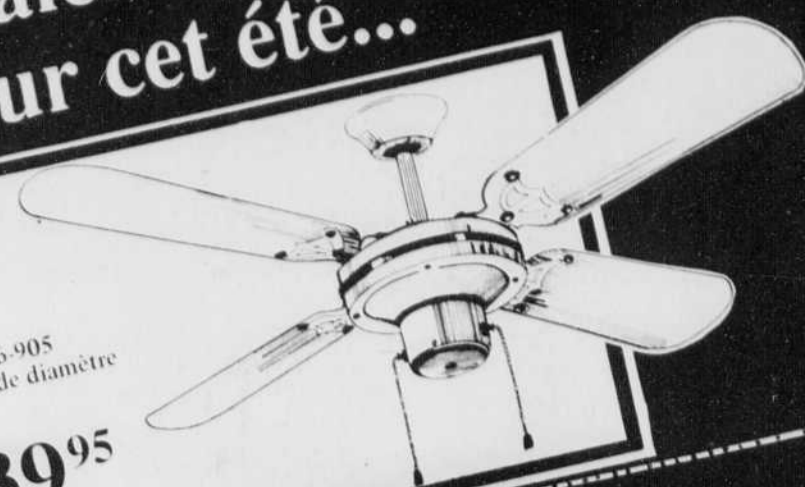
précisément!

1303, KING OUEST SHERBROOKE 563-3855

Voici quelques idées rafraîchissantes pour cet été...

Modèle AS36-905
4 Pales, 36" de diamètre
Blanc.

39⁹⁵



Josée (JOS)
5 Pales, 52" de diamètre
Disponibles dans 5 couleurs.

Mini Josée, (MJOS)
5 Pales, 42" de diamètre
Disponibles dans 5 couleurs.

149⁹⁵

139⁹⁵



NADAR

67⁹⁵

Mini-Hugger (MHU)
5 Pales, 42" de diamètre



Mini-Heritage (MHE)
5 Pales, 42" de diamètre

74⁹⁵

Heritage (HE)
5 Pales, 52" de diamètre

10% de rabais sur tous les ventilateurs non annoncés

Chaque ventilateur est disponible avec un moteur réversible, pales réversible et 3 vitesses. La vente se termine le 29 juillet, 1989. (Ampoules non incluses.)

Modèle K 4000
Luminaire comprenant 4 têtes.

31⁹⁵ HLK 002
Noir et Blanc.
Halogène
3 têtes, 20w.
(Ampoules incluses.)

145⁹⁵

Modèle H BRA
Ensemble luminaire de style moderne.

63⁹⁵

LES ENTREPRISES
UNION
ELECTRIQUE LTEE

100 Belvédère N., Sherbrooke
Tél.: 569-9476

Lundi à Mercredi 8h30 à 17h, Jeudi & Vendredi jusqu'à 21h, Samedi de 9h à 17h.

la bonne habitude



«On a trouvé un remède... pour faire face à certaines dépenses. C'est l'Épargne systématique Desjardins: une bonne habitude qui nous permet d'accumuler les réserves nécessaires pour parer aux dépenses prévues et imprévues.»

* Disponible dans les caisses Desjardins participantes.

L'Épargne systématique Desjardins, c'est bien simple. Il vous suffit de déterminer le montant requis, de fixer la fréquence et la durée de vos versements. Alors, quand les dépenses se présentent, pas de panique: vous n'avez qu'à retirer ce qu'il faut dans votre réserve, soit au comptoir de la caisse ou au guichet automatique.

Ça fonctionne tout seul

Votre caisse Desjardins effectue automatiquement, à la fréquence que vous avez déterminée et sans aucuns frais, un virement de votre compte d'épargne avec opérations à votre compte d'épargne stable à intérêt quotidien. Dans ce compte, les intérêts sont calculés sur le solde minimal quotidien et y sont versés chaque mois.

C'est vous qui décidez du «quand» et du «combien»

- Aucun montant minimum ou maximum.
- Versements hebdomadaires, bimensuels ou mensuels.
- Durée illimitée.
- Possibilité de mettre fin aux versements en tout temps.

Voilà enfin un outil d'épargne pour aller au-devant des dépenses: taxes, assurances, cadeaux, vacances et... imprévus!

L'Épargne systématique Desjardins, la bonne habitude d'épargner pour éliminer les maux de tête budgétaires.

L'épargne c'est la liberté

La caisse populaire Desjardins

Épargne systématique
Desjardins

POUR VOS TAXES

Gorbatchev souhaite un dialogue en Chine

PARIS (AFP) — Le numéro soviétique Mikhaïl Gorbatchev a souhaité, hier, voir s'instaurer en Chine un «dialogue du pouvoir avec le peuple, la jeunesse, les intellectuels», mais a souligné qu'il ne s'agissait nullement d'une directive ou d'un conseil mais d'une «réflexion». «Les Chinois pourraient y puiser, ou non», a-t-il aussi-tôt ajouté.

M. Gorbatchev, qui effectue depuis mardi une visite officielle en France, répondait à une question posée par l'écrivain français Jean-Marie Domenach au cours d'une «rencontre avec les étudiants et intellectuels français» à l'université de la Sorbonne — grand événement médiatique qui a consisté en fait en un long dis-

cours liminaire sans grande nouveauté et pourtant vivement applaudi, et quatre réponses extrêmement prudentes.

Mutation

Devant un grand amphithéâtre bondé de journalistes, écrivains, soviétologues, diplomates, membres du gouvernement, de l'Ac-

démie française ou de l'Institut, mais apparemment peu d'étudiants, le chef de l'Etat soviétique a estimé que la Chine, comme «tous les peuples, toutes les nations», subissait actuellement «une profonde mutation» et qu'il ne fallait surtout pas lui donner des conseils. «C'est un processus profond, accompagné parfois d'événements pénibles», a-t-il dit, mais il faut «faire confiance».

«Nous voudrions, a-t-il ajouté, voir ce pays évoluer vers une Chine nouvelle, pacifique, réintégrée à l'économie et à la vie internationales, en bonnes relations avec

tous les peuples. Mais c'est au peuple chinois à choisir. Chaque peuple garde le droit au choix».

«Il faut, a-t-il dit encore, voir les réalités objectives, mais nous voudrions que le peuple chinois puisse aboutir à un succès».

Interrogées par l'AFP à la fin de cette rencontre d'une heure, plusieurs personnalités ont exprimé un enthousiasme très net chez les uns, mesuré chez les autres.

Ainsi le juriste Maurice Duverger a estimé que les réponses de M. Gorbatchev aux questions «ont montré que c'est un esprit profondément libéral et réaliste».

C'est ce qui m'a intéressé dans cette rencontre», a-t-il dit.

Des étudiants en russe l'ont trouvé «très convaincant». Pour un futur architecte «c'était un discours d'homme d'Etat. Ça vaut le coup de le prendre au mot».

Régis Debray, célèbre intellectuel français et ancien conseiller du président François Mitterrand, qui avait interrogé M. Gorbatchev sur l'Europe, a estimé que «c'était un discours très fort. Une cohérence remarquable, une sorte de synthèse de la révolution intellectuelle soviétique».

L'ambassadeur d'Israël à Paris

Ovadia Sofer a quant à lui été «frappé par son ouverture d'esprit et espère que ça va faire bouger les relations entre l'URSS et Israël».

Plus dubitatif, l'écrivain Bernard Henri Lévy s'est demandé «à qui parlait Gorbatchev à la salle ou à ceux qui à Moscou ne perdaient pas un mot de ce qu'il disait». Il s'est aussi étonné «de la permanence de la langue de bois» et a estimé les réponses insuffisantes.

«Pourquoi parle-t-il toujours d'agression occidentale», s'est interrogé un professeur de russe.



Mikhaïl Gorbatchev a serré quelques mains d'admirateurs, dans la rue, hier, à Paris.

FILMEZ vos vacances!

CAMÉRA VIDÉO

GR A 30
VHS-C

- HAQ CCD High Quality VHS
- AUTO FOCUS
- VHS-C
- 8 lux
- Zoom — automatique
- 2.5 lb

129995\$

GR-25

- HAQ CCD High Quality VHS
- AUTO FOCUS
- VHS C
- Tube CCD
- Zoom 6x1
- 2.6 lb

149995\$

GRC II

- HAQ CCD High Quality VHS
- AUTO FOCUS
- VHS-C
- Tube CCD
- 1.9 lb

89995\$

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER • Léger dépôt requis • Sujet à l'approbation du crédit

Télé-Son

C'EST LA PLACE
Des gens de chez nous

LOCATION D'ÉCRANS GÉANTS	TECHNICIEN SUR PLACE
Service: 2234 King Ouest Place Wellington 566-8929	252 St-Jean Sherbrooke Drummondville 822-3344 (819) 477-1316

G-01714

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISIONS

Décision 89-380. A.W. Seale, père, Bury (Qué.) RENOUVELÉ — Licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert Bury du 1er octobre 1989 au 31 août 1990. Ou puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada N-59780 - 6 juillet

Sunbeam

LE MEILLEUR GOÛT À MEILLEUR PRIX

Le seul dépositaire en Estrie

21995

42,000 BTU

- 4 tablettes
- Vitre sur couvercle
- Gris ou noir

Grille de fonte disponible

- 2 brûleurs de qualité en acier inoxydable
- Grande surface de cuisson de 504 po. ca.
- Grilles de cuisson 2 positions en porcelaine
- Allumeur automatique
- Indicateur de température

10-5 2 ANNÉES DE GARANTIE

10 ans boîtier
5 ans brûleur
2 ans complet

Pourquoi choisir MS

- 9 ans d'expérience
- garantie prolongée
- service sur place
- accessoires, pièces toutes marques
- livraison et assemblage possible

CHOIX DE 15 MODÈLES DE \$149 À \$997
Mise de côté

C'est tellement plus facile!

centre de service de MS
843, rue King ouest, Sherbrooke, 569-7406

AVEC LES ENFANTS/OXFAM

ÇA SE REND!

Envoyez vos dons à: Les Enfants/Oxfam

169 rue St-Paul est Montréal, Québec H2Y 9Z9

25064-BTF

Multi-options fenêtres à justes prix Eaton

Achat spécial!

Élégant rideau ballon

16⁹⁷ ch.

1. Habillez vos fenêtres élégamment! Ce rideau ballon en polyester ajoute de la douceur et un aspect fini aux stores vénitien, plissés ou verticaux, voilages et autres. Double coulisse pour tringle de 1 po ou continentale de 2½ po. Dim. approx. 60 po. de largeur x 54 po. de longueur pour couvrir une fenêtre de 25 à 30 po. de largeur. Groupez-en plusieurs pour couvrir un espace plus large. Choix de tons unis. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

Assortiments de voilages et tentures de **39⁹⁷ à 99⁹⁷**

2. Voilage bouclé «Pierre» en polyester, tête à plis français. Dim. approx. Largeur x longueur la paire
72 x 84 po 39.97
96 x 84 po 54.97
144 x 84 po 79.97
La sélection de tailles et couleurs peut varier d'un magasin à l'autre.

3. Tentures aspect satin antique «Marselles». Polyester lavable à la machine. Tête à plis français. Choix de tons unis. Dim. approx. Largeur x longueur la paire
72 x 84 po 49.97
96 x 84 po 69.97
144 x 84 po 99.97
La sélection de tailles et de couleurs peut varier d'un magasin à l'autre.

25% de rabais!

Coussins d'appoint

4. Coussin «Amsterdam» 17 po. Joli imprimé floral sur fond pastel. Bord liséré. Bourre de polyester. Prune, rayon de soleil ou ton argent.
Prix courant Eaton 23.99 17.97 ch.

5. Coussin de chintz 15 po. Un agréable compagnon au modèle «Amsterdam»! Bord à gros liséré. Bourre de polyester. Rose, vert et autres.
Prix courant Eaton 15.99 11.97 ch.

Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 267.
Venez ou composez 563-9555

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

EATON est membre de 222 456 31

Credit accepte avec la Carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées.

1465